

ANNEXE 03

EXEMPLE

LICENCE D'ORGANISATION FBVA

2017 PROEHR

ANNEXE 03 : EXEMPLE LICENCE D'ORGANISATION FBVA

Imprimé sur papier en tête de la FBVA

VILLE DE NAMUR

ESPLANADE DE L'HOTEL DE VILLE 1
5000 NAMUR

Brussel, 01/11/2016

Licence d'organisation

La Commission des Evénements Historiques de la FBVA asbl autorise :

Dénomination organisateur : MEEC Maastricht - Interclassics Brussels 2016

Dénomination organisation : Interclassics Brussels

Date de l'organisation (du - au) : 18/11/2016 - 20/11/2016

N° de licence FBVA : 123456/2017

à organiser une épreuve récréative pour des véhicules anciens dont la vitesse moyenne générale est inférieure à 50 km/h, limitée à 36 km/h en agglomération (signaux F1ab-F3ab).

L'organisation est supervisée par la Fédération Belge des Véhicules Anciens asbl

L'organisateur respectera les règlements et conditions d'organisation établis par la FBVA conformes aux prescriptions régissant l'organisation des épreuves récréatives de régularité (PROEHR).

Peeter Henning
CEO FBVA